

Initiatives ministérielles

sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

Il y a un peu plus d'une semaine, j'ai été estomaqué d'entendre le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis dire au Comité sénatorial de l'agriculture des États-Unis qu'il allait établir la politique agricole non seulement de la Communauté économique européenne et de son pays, mais également du Canada, de l'Australie, de l'Argentine et du Brésil.

Compte tenu du rapport de ce groupe de travail, auquel les agriculteurs ont fort peu participé, et de la déclaration du secrétaire chargé de l'agriculture aux États-Unis, je me demande si ce n'est pas ce qui explique tous ces projets de loi présentés pendant cette session pour démolir les structures qui ont été si utiles à ce secteur pendant de si nombreuses années.

Il est facile de démolir des structures, mais il faut beaucoup d'imagination, de prévoyance et de détermination pour les reconstruire ou simplement les mettre en place au départ. C'est pourquoi je pense que le gouvernement aurait dû réfléchir un peu plus longtemps et un peu plus sérieusement aux changements qu'il propose d'apporter dans le projet de loi C-48, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-récolte.

Si nous sommes de vrais partenaires dans notre pays, si nous faisons tous partie de la Confédération, je crois qu'il faudrait exiger une participation égale des deux ordres de gouvernement et des producteurs. Nous avons tous la responsabilité d'assurer à nos consommateurs un approvisionnement suffisant en produits alimentaires canadiens de qualité supérieure. De plus, nous devons assurer non seulement que nous avons ces produits alimentaires, mais aussi que l'approvisionnement est continue et que l'infrastructure permettra aux agriculteurs, dans cinq ou dix ans d'ici de faire leur chemin et de continuer à approvisionner les Canadiens en exploitant des entreprises familiales.

• (1640)

M. John Kenneth Galbraith, qui est né dans le comté d'Elgin, en Ontario, et qui a fréquenté l'Université de Guelph, nous a fait remarquer en octobre, lors de son passage à Glencoe, dans ma circonscription, que l'entreprise agricole familiale était le mode de production alimentaire le plus fiable et probablement le plus efficace que nous ayons dans le monde à l'heure actuelle. C'est une partie intégrante de notre économie et de notre

structure sociale. Il serait inacceptable de saper et de détruire ce genre d'entreprise, surtout ici au Canada.

J'espère que le gouvernement révisera sa position concernant ce projet de loi. Je suis content qu'il porte la protection jusqu'à 90 p. 100. Il est absolument inacceptable qu'il réduise de 50 p. 100 à 25 p. 100 sa participation aux primes.

Les provinces ont porté à 25 p. 100 leur part qui se limitait strictement aux frais d'administration. Le gouvernement fédéral doit aider à réduire les coûts des producteurs aux prises avec pareilles difficultés financières.

Les coûts de production n'ont pas diminué. Ils ont plutôt augmenté bien que les cours mondiaux des céréales aient accusé une baisse spectaculaire à l'été et à l'automne de 1984. La baisse sensible au Canada et dans certains autres pays n'était pas attribuable aux producteurs eux-mêmes, mais aux gouvernements qui n'ont pas réagi aux conditions mondiales.

Il n'y a pas d'excédents considérables ou incontrôlables. Mais parce que le secteur est entre les mains d'un nombre toujours plus restreint d'entreprises cupides qui courent après des bénéfices toujours plus considérables, l'agriculteur y perd.

En conclusion, je demande simplement au gouvernement de laisser tomber le rapport du Groupe de travail Nielsen sur l'agriculture, de prendre le temps d'écouter les producteurs et d'amender le projet de loi pour le rendre acceptable aux yeux des organismes agricoles qui ont communiqué avec nous au cours de l'été.

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Madame la Présidente, la situation n'est guère brillante en agriculture ces temps-ci. La position adoptée par le gouvernement sur la plupart des questions, dont bon nombre viennent d'être énumérées par le député de Lambton—Middlesex, n'a pas fait renaître, chez les habitants des régions rurales, la confiance en un avenir meilleur.

L'agriculture fait partie intégrante de la vie rurale, mais le sentiment qu'éprouvent les agriculteurs d'être abandonnés par le gouvernement et par la société, dans une grande mesure, s'étend d'un bout à l'autre du pays et dans toutes sortes de localités rurales. Quelle que soit la province qu'on visite, si on se rend dans une petite ville rurale du Canada, on constate que les agriculteurs se sentent abandonnés. Comme le Terre-Neuvien Gerald Smith, de Port-au-Port, l'a dit, les décisionnaires ne sont absolument pas au courant de la situation dans les ré-